

MAIRIE D'AUROS
34 Route du Foirail
33124 AUROS
Délibération N°3.13C2026

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le 20/03/26
ID : 033-213300213-20260320-3_13C2026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délibération procédant à l'élection des adjoints au maire dans toutes les communes

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune d'AUROS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Auros, sous la présidence de Monsieur CAMON-GOLYA Philippe, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 14 Votants : 14 Exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Date d'affichage de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents : CAMON-GOLYA Philippe, DUCHAMPS Eric, SABIDUSSI Isabelle, LABAT Daniel, UROS Catherine, MARCHAL Colette, TATON Thierry, LEGLISE Jean-Pierre, MARTEL Julien, DELIS Benjamin, SÈVE Stéphanie, MARROT Julie, COCQUELIN Marianne, SARREAU Léa

Excusé : CORDEIN Benoît

Secrétaire : UROS Catherine

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

La liste de Monsieur DUCHAMPS Eric a obtenu : 14 voix

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le 20/03/26

ID : 033-213300213-20260320-3_13C2026-DE

SLO

- La liste de Monsieur DUCHAMPS Eric ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

Monsieur DUCHAMPS Eric, 1^{er} Adjoint

Madame SABIDUSSI Isabelle, 2^{ème} Adjointe

Monsieur LABAT Daniel, 3^{ème} Adjoint

Madame UROS Catherine, 4^{ème} Adjointe.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le 20 Mars 2026

Pour extrait conforme

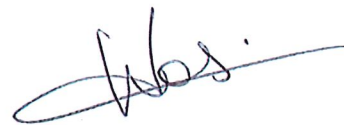
Le Maire

Philippe CAMON-GOLYA



La secrétaire de séance

Catherine UROS



PUBLIE LE : 20/03/26

ID : 033-213300213-20260320-3 13C2026-DE

Toutes communes

DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT
Grande

COMMUNE : AUROS

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à Auros

le 20 Mars 2016

Le maire
(ou son remplaçant),

*Le conseiller municipal
le plus âgé.*

Les assesseurs,

Le secrétaire,



Préciser: maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).